Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09/11/2026
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Rapport d'activité

2025

MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT
Société Publique Locale



Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Sommaire

EDITO..... 2

PRÉSENTATION DE LA SPL-MVSA..... 3
- VOCATION
- CŒURS DE MÉTIER
- TERRITOIRE D'INTERVENTION
- GOUVERNANCE
- EQUIPE

CHIFFRES CLÉS 2025..... 11
- CHIFFRES CLÉS DE LA SOCIÉTÉ.
- CHIFFRES CLÉS DES OPÉRATIONS.

TEMPS FORTS 2025..... 15

AMÉNAGEMENT..... 22

LE + DE LA SPL
- LE MARCHÉ DES GRAIS.
- LA ZAC DU TERTRE DE MONTEREAU-SUR-LE-JARD.
- LES PIERROTTES, LIVRY-SUR-SEINE.
- 14 RUE DES ECOLES, VOISENON.
- QUARTIER CENTRE GARE, MELUN.
- BORDS DE SEINE, SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY.
- RENOUVELLEMENT URBAIN PLEIN CIEL, LE-MEE-SUR-SEINE;
- RÉFECTION DES RUES DE LA FOLIE ET DE PRUNELAU, SAINT-GERMIN-LAXIS
- RÉALISATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE SUR LE SITE DU CHÂTEAU DE BRÉAU, VILLIERS-EN -BIERE.
- LIAISON DOUCE 14 DE MELUN A MONTEREAU-SUR-LE-JARD
- LAISON DOUCE 11 DE BOISSISE-LE-ROI A SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

HABITAT PRIVE & REVITATLISATION..... 34

LE + DE LA SPL
- REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE MELUN.
- OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-RENOUVELLEMENT URBAIN, MELUN.

CONSTRUCTION & REHABILITATION..... 38

LE + DE LA SPL.
- PARKING RELAIS DU CENTRE GARE DE MELUN
- CONSTRUCTION DU CINEMA DE MELUN
- EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE À LIVRY-SUR-SEINE.
- REQUALIFICATION DU QUARTIER CAMUS AU MÉE-SUR-SEINE.
- EXTENSION ET RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE CHÂTEAU VILLARD BOISSISE-LE-ROI

ÉTUDES & CONSEIL..... 45

LE + DE LA SPL
- CRÉATION D'U ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT, LIVRY-SUR-SEINE.
- ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE DANS LE CHOIX D'UN PROMOTEUR LA ROCHETTE
- ETUDES D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES EN ENTREE DE VILLE DE PRINGY
- ETUDES POUR LA PROGRAMMATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE LES FONTAINES, BOISSISE-LA-BERTRAND.
- ETUDES POUR LA REHABILITATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGES, MELUN.
- ETUDES POUR L'EXTENSION ET LA REHABILITATION DE LA SALLE EMILE TRELAT, RUBELLES.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

EDITO



THIERRY SEGURA
PRÉSIDENT

2025 marque une nouvelle étape dans l'histoire de la SPL Melun Val de Seine Aménagement. Depuis sa création, elle a grandi, élargi ses compétences, accueilli de nouveaux actionnaires et démontré sa capacité à concrétiser des projets toujours plus divers et complexes. Cette montée en puissance nous invite aujourd'hui à regarder plus loin.
Dans un contexte où les collectivités doivent à la fois accélérer leur transition écologique, composer avec des ressources plus contraintes et répondre à des besoins toujours plus complexes, il nous appartient, en tant qu'actionnaires, de définir ensemble l'outil public dont nous aurons besoin demain. Quelle place voulons-nous donner à la SPL dans la transformation de nos territoires ? Sur quelles opérations souhaitons-nous qu'elle concentre son expertise ? Jusqu'où doit-elle nous accompagner ? De l'émergence des projets à leur réalisation et, lorsque cela est pertinent, à leur gestion dans le temps long ?

C'est le sens de la réflexion que nous souhaitons conduire autour d'une vision partagée à l'horizon 2030, construite avec l'ensemble de nos actionnaires puis déclinée en une feuille de route concrète. Cette réflexion devra aussi porter sur notre manière d'agir. Le partenariat noué avec le SDESM en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics en constitue une bonne illustration : notre SPL n'a pas vocation à tout faire seule, mais à savoir fédérer les acteurs et mobiliser les bonnes expertises au service des projets.
Après le temps du développement vient donc celui d'un nouveau cap à construire ensemble.



SOPHIE DRUGEON
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Grandir ne suffit pas : encore faut-il s'interroger sur la manière dont cette croissance peut être toujours plus utile aux collectivités et aux administrés.

Les résultats à nouveau historiques enregistrés en 2025 ne constituent pas une fin en soi. Ils doivent d'abord nous permettre de conforter durablement la SPL, mais aussi de nous interroger, avec nos actionnaires, sur la meilleure manière de mettre cette capacité d'action au service de leurs priorités. Dans une période où leurs marges de manœuvre financières se resserrent, la situation de la SPL et celle des collectivités ne peuvent être pensées séparément : c'est bien à l'échelle de l'écosystème public local qu'il nous faut rechercher les moyens d'agir.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que les critères selon lesquels nous arbitrons les projets sont eux-mêmes en train d'évoluer. À l'heure du ZAN, du renouvellement urbain et de la transition écologique, certaines opérations indispensables seront plus complexes, plus longues et parfois plus difficiles à équilibrer. Leur pertinence ne pourra donc plus être appréciée à la seule lecture d'une matrice dépenses-recettes. Il nous faudra aussi regarder la valeur créée ou préservée pour le territoire, les coûts de fonctionnement futurs et les coûts évités.
C'est aussi dans cette perspective que nous souhaitons être davantage partie prenante, aux côtés des collectivités et dans le respect du rôle de chacun, des réflexions qui précèdent les opérations. La SPL peut ainsi contribuer à faire le lien entre la vision portée par ses actionnaires et sa concrétisation opérationnelle.

C'est dans cet esprit que nous abordons la préparation de notre vision 2030 : pour mettre notre expérience, nos idées et notre capacité d'action au service d'un cap construit avec nos actionnaires. Une SPL toujours plus utile, capable d'anticiper, de fédérer et, surtout, de concrétiser.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Présentation de la SPL Melun Val de Seine Aménagement

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

VOCATION

La SPL Melun Val de Seine Aménagement est l'outil mutualisé de ses actionnaires pour mettre en œuvre leurs politiques de développement de leur territoire et réaliser leurs différents projets.

La SPL Melun Val de Seine Aménagement engage ainsi ses compétences au service des collectivités et inscrit son objet social dans plusieurs directions :

- Mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat,
- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- Réaliser les équipements collectifs,
- Lutter contre l'insalubrité,
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels,
- Conduire toute opération d'aménagement,
- Réaliser toute opération de construction ou de réhabilitation immobilière,
- Exploiter les services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

COEURS DE MÉTIER

La SPL Melun Val de Seine Aménagement a développé son expertise autour de 4 métiers :

- Aménagement & renouvellement urbain
- Habitat privé & reviitalisation
- Construction & réhabilitation
- Études & Conseil

Elle propose ainsi à ses actionnaires une large palette de savoir-faire pour mettre en œuvre leurs différents projets.

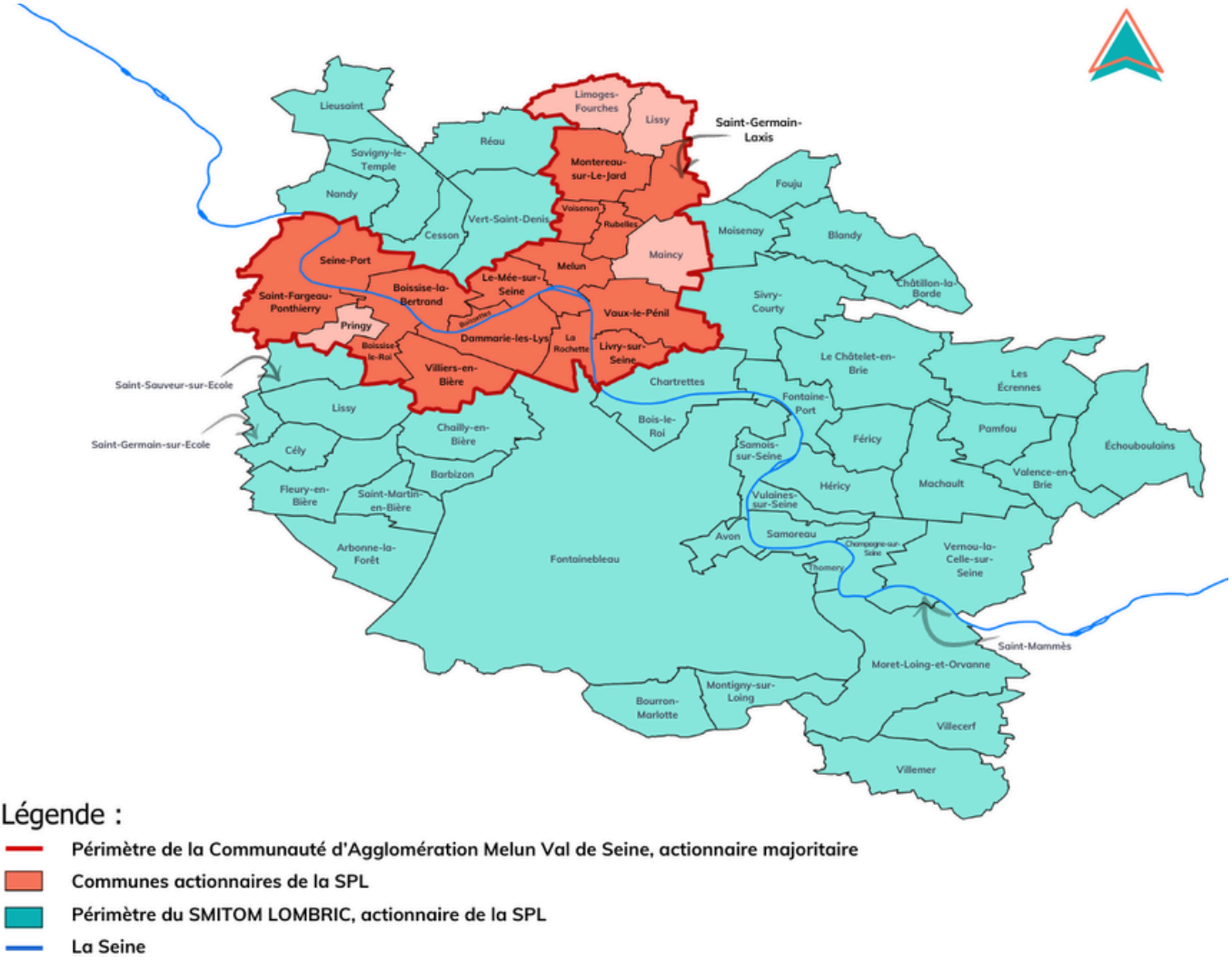
Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

TERRITOIRE D'INTERVENTION

La SPL Melun Val de Seine Aménagement agit exclusivement pour le compte de ses actionnaires, sur leur territoire et dans leurs différents champs de compétence.

La société intervient sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour les projets relevant de la compétence de l'EPCI (économie, tourisme, enseignement supérieur...) et a désormais élargi son périmètre d'action au territoire couvert par le SMITOM LOMBRIC, pour les équipements qui relèvent du traitement des déchets. Elle peut également intervenir pour le compte des communes actionnaires, à titre individuel, pour mettre en œuvre les projets relevant de leur propre compétence communale (habitat, scolaire...).

Le territoire d'intervention de la société à l'échelle communautaire et communale couvre un périmètre de 155 km². Composé de 20 communes, il totalise plus de 130 000 habitants, 50 000 emplois, 1/3 d'espaces verts et quelque 44km de berges. Par ailleurs, elle peut intervenir ponctuellement sur les 2 autres EPCI et le territoire d'un syndicat, adhérents du SMITOM LOMBRIC : la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, Grand Paris Sud et le SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



Légende :

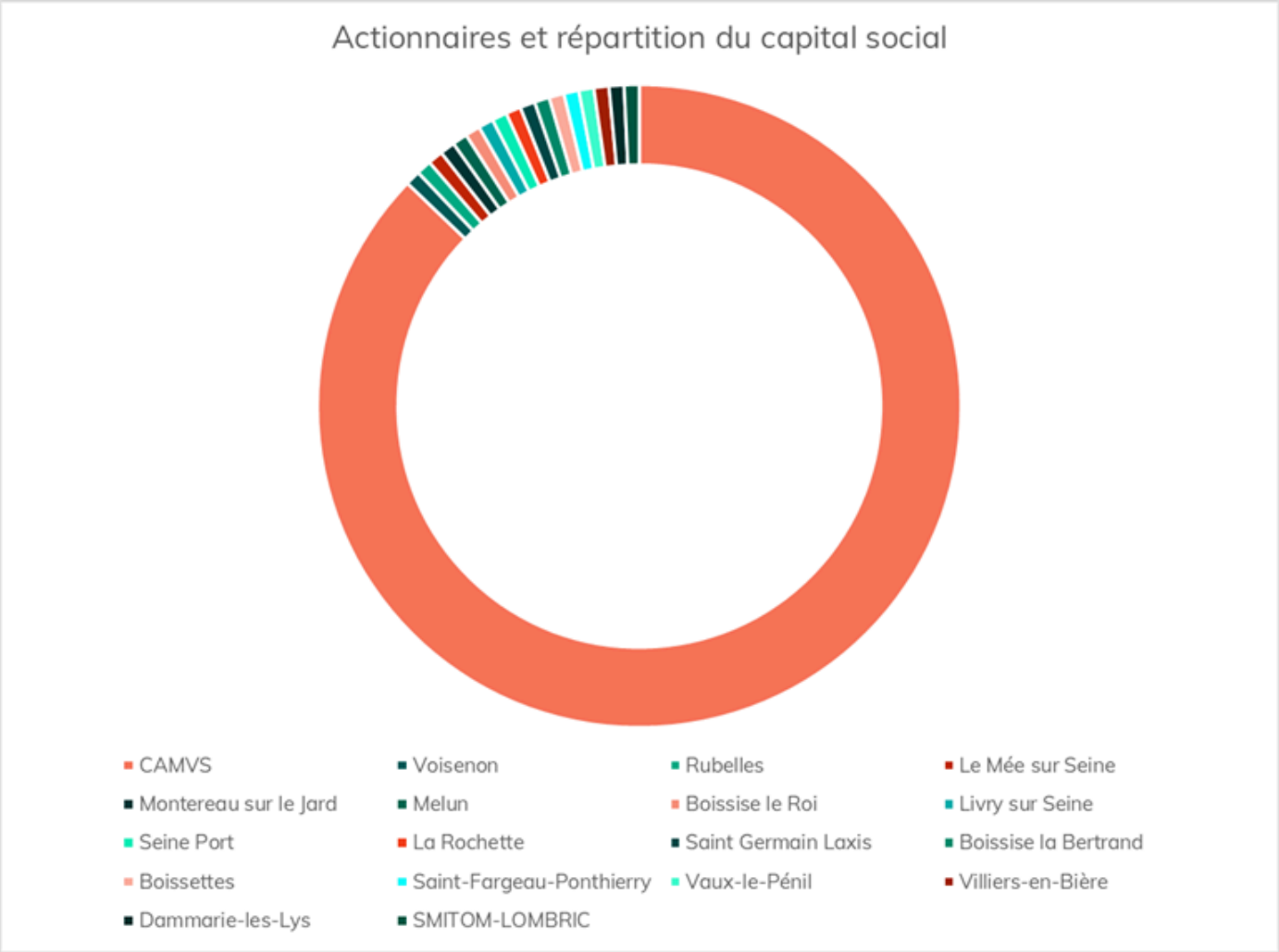
- Périmètre de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, actionnaire majoritaire
- Communes actionnaires de la SPL
- Périmètre du SMITOM LOMBRIC, actionnaire de la SPL
- La Seine

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

GOUVERNANCE

17 collectivités et un syndicat de traitement d'ordures ménagères sont actionnaires de la SPL Melun Val de Seine Aménagement dont le capital social s'élève à 663 500 €.

Bien que la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine soit l'actionnaire majoritaire de la société (87,19 %), chacun des autres actionnaires, grâce à son investissement réduit au capital social (5 000 €, représentant donc moins de 1% du capital social), peut bénéficier des services et de l'expertise de la société. La SPL Melun Val de Seine Aménagement se positionne ainsi comme un véritable outil mutualisé de proximité.



Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

GOUVERNANCE

Les 18 actionnaires administrent la société au travers de plusieurs organes :

- Une **Assemblée Générale**, représentant l'universalité des actionnaires, au sein de laquelle chaque collectivité dispose d'un représentant,

- Une **Assemblée Spéciale**, regroupant les représentants des collectivités actionnaires de la société autre que la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (14 collectivités),

- Un **Conseil d'Administration** qui se compose de 18 membres, dont :
  - 15 membres désignés par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au regard de sa qualité d'actionnaire majoritaire et du capital qu'elle détient,
  - 3 membres désignés en son sein par l'Assemblée Spéciale.

Un **Comité d'Engagement et d'Évaluation des Risques**, constitué de 3 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration, est par ailleurs constitué de manière permanente. Il a pour rôle d'examiner les nouveaux projets susceptibles d'être confiés à la société, de contribuer au contrôle analogue et de conseiller le Conseil d'Administration dans ses décisions et sur les questions dont il le saisit.

La SPL Melun Val de Seine Aménagement dispose donc d'une gouvernance garantissant la transparence de ses actions et le contrôle de la société par ses actionnaires. Elle est en ce sens un véritable outil de proximité maîtrisé par ses seules collectivités locales actionnaires.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

ÉQUIPE



La SPL Melun Val de Seine Aménagement c'est une équipe resserrée, agile et dynamique, qui comptait en 2025, 13 personnes spécialisées en architecture, en aménagement, en négociation foncière et développement immobilier, en habitat, en gestion d'entreprise et de marchés publics, en communication... toutes réunies au service des projets de ses actionnaires.

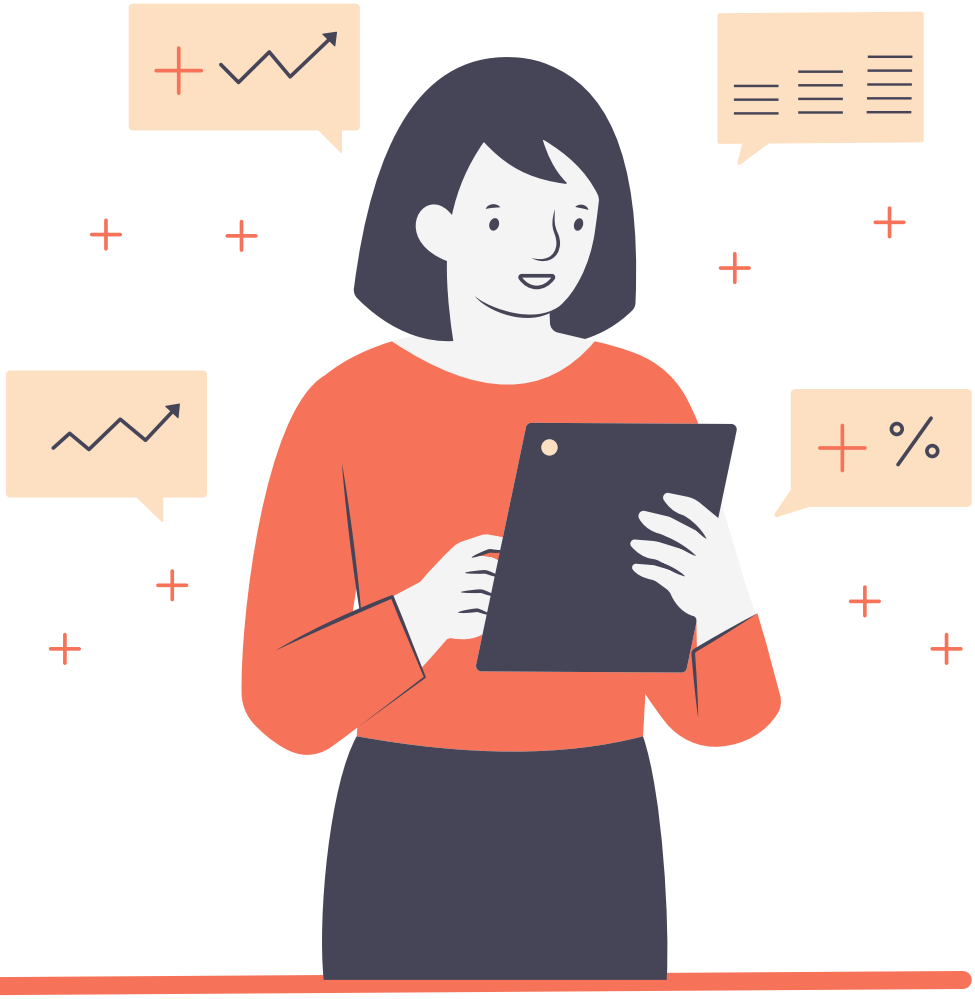
Au 31 décembre 2025, l'organigramme de la société était le suivant :

ÉQUIPE



Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Chiffres clés 2025

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

CHIFFRES CLÉS DE LA SOCIÉTÉ

663 500€

Capital social

18

Nombre d'actionnaires fin 2025

3

Nouveaux contrats signés en 2025

191K€

Impôt sur les sociétés 2025

571 779€

Bénéfice 2025

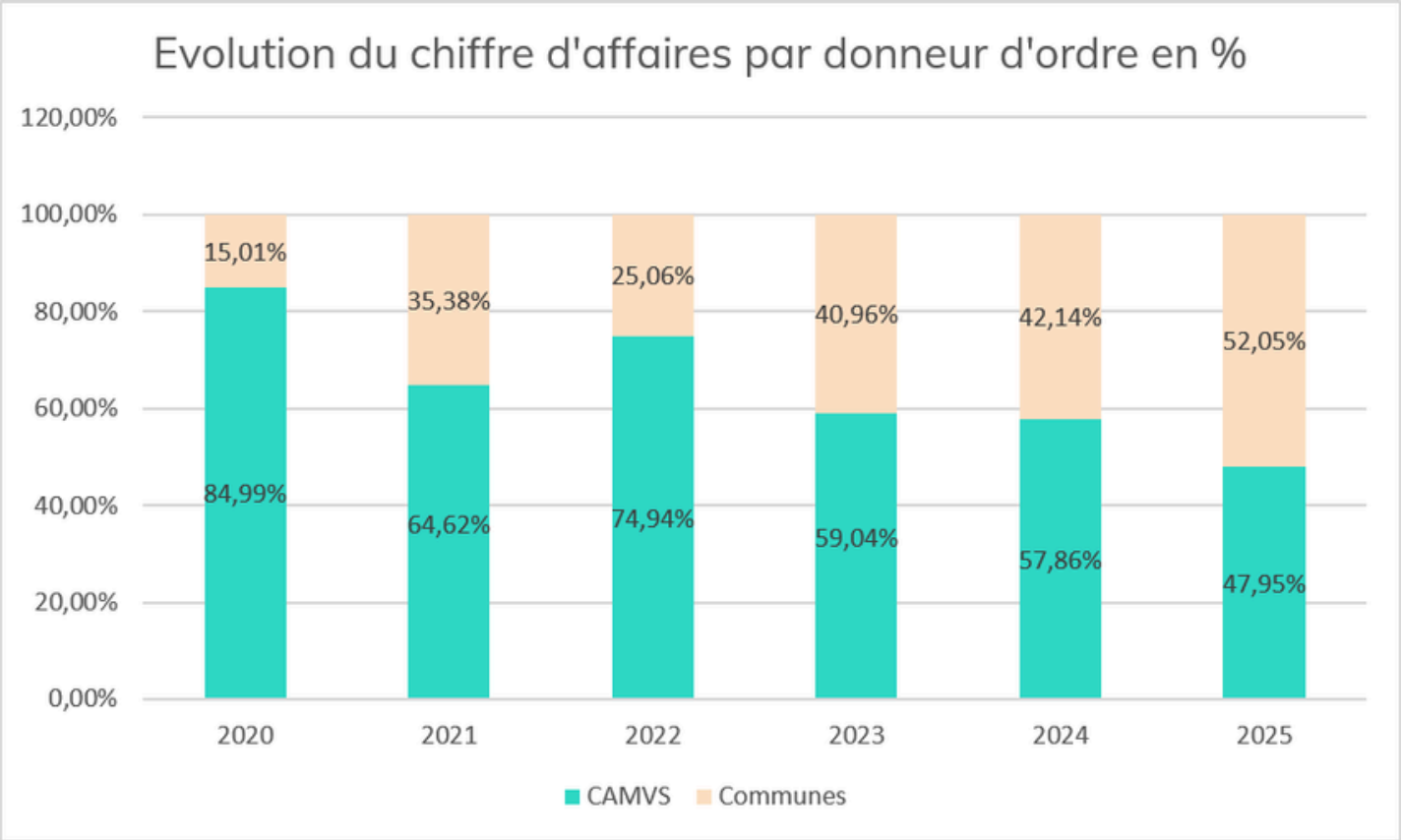
1,67M€

Chiffre d'affaires 2025

La SPL Melun Val de Seine Aménagement clôture l'année par un résultat net positif de 571 779 € et ses capitaux propres s'élèvent désormais à 2 323 457 €.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

CHIFFRES CLÉS DE LA SOCIÉTÉ



Pour la première fois depuis la création de la SPL, les communes actionnaires deviennent les principaux donneurs d'ordre du portefeuille d'activité (52%).

On constate effectivement une baisse significative depuis trois ans du taux de participation au chiffre d'affaires de l'actionnaire majoritaire, avec moins de 48% en 2025.

Cela s'explique notamment par le fait que :

- Les concessions confiées par l'agglomération et historiquement pourvoyeuses de rémunérations sont en fin de vie ;
- Aucune nouvelle concession n'a été confiée à la SPL par l'agglomération depuis 2021 ;
- Une nouvelle concession a été confiée par une commune en 2025.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

CHIFFRES CLÉS DES OPÉRATIONS

7

Concessions d'aménagement & renouvellement urbain

2

Concessions portant principalement sur l'habitat privé

10

Mandats d'études et de travaux

2

Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

18,2M€

Trésorerie des concessions

15,8M€

Dépenses d'investissement HT sur les opérations

La SPL Melun Val de Seine Aménagement déploie son activité sur tous ses cœurs de métier, au travers de concessions d'aménagement, de mandats d'études et de réalisation, et de contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Grâce à son action, près de 16 M€ HT ont encore été investis sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en 2025, portant ses investissements cumulés depuis sa création à 57 M€ HT.

Sa situation financière et l'état de la trésorerie des opérations démontrent par ailleurs que la SPL est une société solide, sur laquelle peuvent s'appuyer ses actionnaires.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



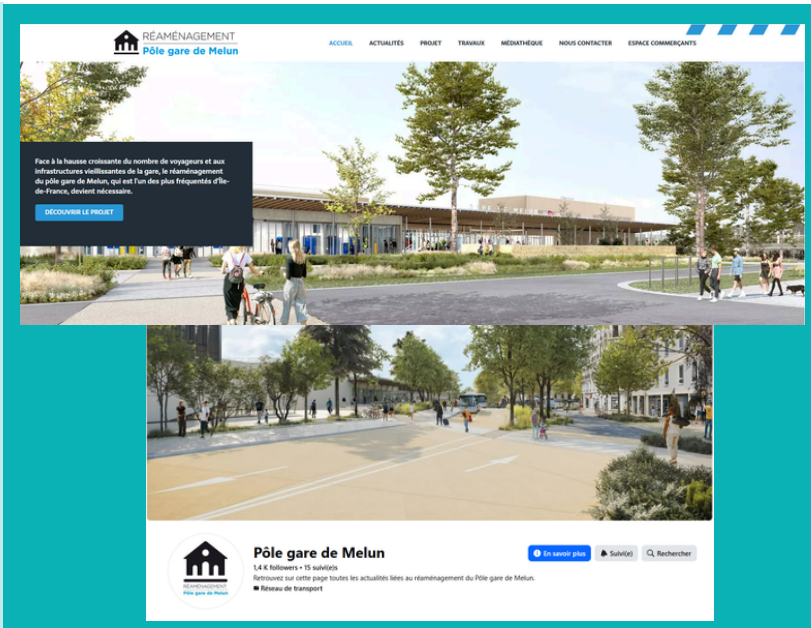
Temps forts 2025

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Janvier

Mais aussi !

- Démarrage des travaux du restaurant scolaire de Livry-sur-Seine
- Dépôt du permis d'aménager secteur Sud du pôle gare de Melun



Ouverture des pages Web et Facebook du projet Pôle Gare de Melun



Réception des travaux de la copropriété du 14 rue des Granges dans le cadre de la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU de Melun

Février

Mais aussi !

- Démarrage d'une mission relative à la stratégie habitat et aux produits de logements à programmer sur l'opération des Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry
- Animation par le pôle Habitat d'une réunion d'information intitulée « Aides à la rénovation et à l'adaptation » à la Fédération Française du bâtiment
- Réception de la déclaration d'achèvement des travaux par le promoteur Capstone sur la zone d'activités du Marché des Grais à Montereau-sur-le-Jard, dernier lot commercialisé de l'opération

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Mars

Mais aussi !

- Réunion publique à destination des commerçants du projet du Pôle Gare de Melun
- Démarrage de la seconde tranche de travaux pour la réfection du chemin de Praslin à Saint Germain Laxis
- Lancement de la consultation pour le marché d'études préalables et de définition relatives à la requalification des zones d'activités d'entrée de ville à Pringy



Rencontre entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Chartres métropole et leurs EPL pour un partage d'expertises



Signature du traité de concession d'aménagement pour le renouvellement urbain du secteur Plein Ciel au Mée-sur-Seine

Avril

Mais aussi !

- Lancement du marché de conception-réalisation pour le parking relais de la gare de Melun
- Poursuite des travaux de viabilisation du projet des Pierrottes à Livry-sur-Seine et démarrage du chantier du promoteur ALSEI Résidentiel pour la construction de 81 nouveaux logements
- Signature de l'acte de vente du terrain à bâtir de la concession "14 rue des Ecoles" à Voisenon

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Mai

Mais aussi !

- Réception de la seconde tranche de travaux pour la réfection du chemin de Praslin à Saint Germain Laxis
- Lancement de la consultation travaux pour la création d'une aire de stationnement de 46 places à destination du groupe scolaire Château Villard à Boissise-le-Roi



Délivrance de l'arrêté de permis de construire pour la réalisation d'une résidence étudiante de 130 chambres en lieu et place de l'ancien cinéma de Melun



Eligibilité de l'immeuble du 41 rue Saint Aspais à Melun au dispositif THIRORI pour sa réhabilitation : une 1ère en Seine-et-Marne

Juin

Mais aussi !

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'immeuble de logement situé au 41 rue Saint Aspais à Melun
- Désignation de l'entreprise de travaux du secteur Sud du Pôle Gare de Melun
- Jury phase 1 de la consultation de marché de conception réalisation du parking relais de Melun et choix des 3 candidats appelés à remettre une offre
- Validation du plan guide de l'opération des Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Juillet

Mais aussi !

- Teambuilding sportif pour la SPL : MMA et escape game en forêt de Fontainebleau
- Pose de la première pierre du projet tertiaire “Prélude” au seine du Pôle Gare de Melun
- Prise de possession du 12 boulevard Victor Hugo à Melun, suite à une procédure d’expropriation dans le cadre du dispositif ORI, en vue de sa réhabilitation



Réhabilitation de l’immeuble 8 rue du Four au coeur de l’île Saint-Etienne, bénéficiant du dispositif OPAH-RU





Août

Préparation de l’arrivée de deux nouvelles collaboratrices :

- Mélanie PIERRE, au poste d’Assistante Administrative
- Anaëlle BIDEAU, au poste de Chargée d’Opérations Aménagement

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Septembre

Mais aussi !

- Réception des travaux de la copropriété du 17 rue du Général de Gaulle dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH-RU du centre ancien de Melun
- Obtention du permis d'aménager de la zone sud du Pôle Gare de Melun
- Lancement d'une démarche de réemploi des matériaux sur l'opération des Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry



Livraison et inauguration du nouveau cinéma Les Variétés, en centre-ville de Melun



Attribution des marchés de MOE et de géomètre sur l'opération de renouvellement urbain du secteur Plein Ciel au Mée-sur-Seine

Octobre

Mais aussi !

- Obtention de l'arrêté de cessation d'activité Henkel et acquisition auprès de l'EPFIF de la première emprise foncière du site sur l'opération des Bords de Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry
- Lancement du marché d'études de programmation relatif à la réhabilitation et à l'extension de l'école Les Fontaines à Boissise-la-Bertrand
- Signature de la convention de mandat d'études relative à la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Melun

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Novembre

Mais aussi !

- Lancement de la consultation OPC-IC du Quartier Camus au Mée-sur-Seine
- Validation de l'APD du groupe scolaire Château Villard à Boissise-le-Roi



Jury phase 2 de la consultation du marché de conception-réalisation du parking relais de Melun



Rencontre avec la SEM Alter Anjou : partage d'expériences autour de la rénovation des centres anciens dégradés

Décembre

Mais aussi !

- Signature d'une promesse de vente sur le dernier lot cessible de la ZAC du Tertre de Montereau
- Livraison du nouveau parking du groupe scolaire Château Villard à Boissise-le-Roi
- Obtention du permis d'aménager du secteur 1 de la zone nord du pôle gare de Melun et désignation de l'entreprise travaux
- Clôture de la concession "14 rue des Ecoles" à Voisenon et versement d'un boni de 150 K€ à la commune

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Aménagement & renouvellement urbain

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

LE + DE LA SPL

Pour conduire les opérations d'aménagement qui lui sont confiées, la SPL Melun Val de Seine Aménagement assure l'ensemble des missions allant du montage à la réalisation des opérations. Elle acquière le foncier, pilote les études techniques et de conception, satisfait aux obligations réglementaires, réalise les travaux de viabilisation et commercialise les terrains aménagés.

Que ces opérations soient dédiées au développement économique, à la création de nouveaux logements, à la requalification d'espaces publics, ou qu'elles soient mixtes, la société porte, directement ou avec l'appui de prestataires extérieurs experts dans leurs domaines, l'intégralité des tâches opérationnelles, administratives, juridiques, et financières indispensables à leur mise en œuvre.

La SPL veille à toutes les étapes du projet à ce que la collectivité bénéficie de l'ensemble des données lui permettant de prendre des arbitrages éclairés.

LE MARCHÉ DES GRAIS MONTEREAU-SUR-LE-JARD

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 13 ans (2013-2026)
Client : CAMVS
Budget : 3,7 M€ HT
Superficie du projet : 7,8 ha
Maître d'œuvre : CERAMO

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Proposer des fonciers destinés à accueillir des activités économiques, dont des activités tertiaires avec ateliers
- Permettre la création d'emplois
- Créer une liaison piétonne sécurisée
- Aménager la desserte du site

PERSPECTIVE 2026

- Pérenniser le résultat financier positif de l'opération
- Finaliser le processus de remise d'ouvrages et rétrocessions des espaces publics pour clôturer l'opération

CHIFFRES CLÉS 2025

15 K€
Produits financiers générés en 2025

100%
Du foncier commercialisé

98 K€
Investis dans l'opération sur l'année

FAITS MARQUANTS 2025

Remplacement des candélabres vandalisés

Pose d'une signalétique véhicules légers (VL) et poids lourds (PL) au niveau des accès aux locaux de l'entreprise Fertiberia

Lancement d'une consultation pour la gestion et l'entretien des espaces verts





LA ZAC DU TERTRE DE MONTEREAU MONTEREAU-SUR-LE-JARD

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 11 ans (2016-2028)
Client : CAMVS
Budget : 26 M€ HT
Superficie du projet : 44 ha dont 1 ha = STEP
Maîtres d'œuvre : CERAMO / CABINET MERLIN

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Proposer sur le territoire de la CAMVS des fonciers répondant à un besoin de grandes superficies, permettant l'implantation de nouvelles entreprises
- Proposer aux entreprises existantes, par cette offre foncière, le développement de leurs activités
- Permettre la création d'emplois
- Penser et réaliser un aménagement de qualité du site intégrant l'ensemble des contraintes inhérentes à la nouvelle occupation de ces 44 ha de foncier, dont la construction d'une nouvelle station d'épuration.

PERSPECTIVE 2026

- Rétrocession de la station d'épuration à la CAMVS
- Poursuite du processus des rétrocession des espaces publics de la ZAC
- Dépôt du PC de la tranche 1 du lot C

CHIFFRES CLÉS 2025

489 K€
Investis sur la ZAC sur l'année

26 680 m² sdp
Programmation mixte développée sur le dernier lot de la ZAC

1500 Equivalent Habitants
Dimensionnement de la STEP livrée en 2025

FAITS MARQUANTS 2025

Levée des réserves de la STEP et préparation de la remise d'ouvrage à la CAMVS

Courrier de constat de la caducité de la vente à Spirit Entreprises sur le lot C

Nouvelle consultation d'opérateurs pour la commercialisation du lot C

Signature d'une promesse de vente sur le lot C avec le groupement GA Smart Building - Aménagement 77





Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

LES PIERROTTES LIVRY-SUR-SEINE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 12 ans (2015-2027)
Client : Ville de Livry-sur-Seine
Budget : 2,3 M€ HT
Superficie du projet : 2,2 ha
Maître d'œuvre : CERAMO

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Création de 81 logements, dont 36 logements sociaux et 45 logements LLI, pour une surface de plancher maximale de 5 900 m².
- Aménagement et viabilisation du site dont la réalisation d'ouvrages de rétention des eaux pluviales, sentes piétonnes et forêt comestible.

PERSPECTIVE 2026

- Réalisation des travaux d'aménagement de la seconde tranche et amorce de la rétrocession des espaces publics
- Coordination et supervision du chantier immobilier, dans l'objectif d'une livraison des logements en septembre 2026.

CHIFFRES CLÉS 2025

+100
Arbres fruitiers et végétaux plantés dans la forêt comestible

12
Visites et réunions de suivi du chantier du promoteur

+25
Entreprises intervenues au sein du projet global

FAITS MARQUANTS 2025

Démarrage des travaux de construction par le promoteur ALSEI Résidentiel

Finalisation des travaux de réseaux en coordination avec le projet immobilier

Ateliers de plantations au sein de la forêt comestible avec les habitants et l'association



14 RUE DES ÉCOLES VOISENON

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 4 ans (2021-2025)
Client : Ville de Voisenon
Budget : 410 K€ HT
Superficie du projet : 2 048 m²
Maître d'œuvre : BEA

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Le projet, situé au cœur du village, aux abords immédiats de l'école et de la mairie, doit permettre d'organiser le maintien et le développement d'activités périscolaires, associatives et de loisirs, notamment par la réalisation d'un cheminement piéton.
- Vente des biens dont une maison située au 14 rue des écoles et un terrain issu d'une division, en lot arrière
- Dégager un boni d'opération destiné à être réinvesti dans la création d'un équipement public par la commune

PERSPECTIVE 2026

- La concession a été clôturée fin 2025 et le boni de 150K€ reversé à la commune.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION



Coût | Vente de charges foncières | Boni

FAITS MARQUANTS 2025

- Signature de l'acte authentique de vente du terrain à bâtir
- Démarrage de la construction
- Quitus de la concessions d'aménagement et versement du boni à la commune







QUARTIER CENTRE GARE MELUN

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 10 ans (2021-2031)
Client : CAMVS
Budget : 51,5 M€ HT
Superficie du projet : 6,5 ha
Maître d'œuvre : AREP

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Rendre le pôle gare plus fonctionnel et plus lisible avec la réorganisation et l'agrandissement des espaces publics pour améliorer la gestion des flux et faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacement (voiture, bus, taxi, train).
- Commercialiser un programme tertiaire de l'ordre de 12 000 m², comprenant un hôtel 4*
- Réaliser un nouveau parc de stationnement régional
- Coordonner et intégrer à l'opération les autres projets : projet SNCF, TZEN-2 et P+R.
- Répondre aux attentes des financeurs : Etat, Région, Département, Agglomération, Commune et Ile de France Mobilités

PERSPECTIVE 2026

- Démarrage des travaux d'aménagement sur le secteur sud de la gare
- Finalisation des études de la phase PRO sur le secteur Nord
- Lancement des travaux du parking relais

CHIFFRES CLÉS 2025

10 220 m²
d'espaces publics en chantier au sud de la gare

950
Nombre de places dans le futur parking relais

1.3 M€
Investis sur l'opération

FAITS MARQUANTS 2025

- Dépôt du permis d'aménager du parvis Sud
- Obtention des autorisations environnementales et d'urbanisme
- Organisation de deux réunions publiques
- Lancement du marché de conception-réalisation du parking relais
- Désignation des entreprises de travaux des secteurs Sud et Nord
- Démarrage des travaux sur le secteur Sud





BORDS DE SEINE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 10 ans (2024-2034)
Client : Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry
Budget : 31,8M€ HT
Superficie du projet : 11,2ha
Mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre urbaine : STUDIO SANNA BALDE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Dépolluer et renaturer une friche industrielle tout en valorisant son patrimoine historique et culturel
- Désenclaver et reconnecter le futur quartier au centre- ville
- Construction de 595 logements (dont 30% de logements sociaux) dans un quartier mixte et vivant, alliant mixité de produits et de typologies
- Maintien et développement des activités économiques présentes sur site
- Développement d'une stratégie de réemploi des ressources existantes sur/à proximité du site

PERSPECTIVE 2026

- Lancer et valider l'Avant-Projet (AVP)
- Accompagner les travaux de dépollution du site conduits par l'ancien industriel Henkel
- Acquérir la seconde tranche du foncier dit "Leroy" auprès de l'EPFIF
- Déposer l'étude d'Impact et faire aboutir la procédure de mise en compatibilité du PLU
- Préparer les autres dossiers d'autorisation environnementale et d'urbanisme : loi sur l'eau, dérogation espèce protégée et permis d'aménager

CHIFFRES CLÉS 2025

5 ha
Surface en friche à requalifier

4,2 M€
Subventions obtenues

2,6 ha
Espaces renaturés dans le cadre du projet

FAITS MARQUANTS 2025

- Validation du Plan Guide du projet
- Réunion publique dans le cadre de la procédure de mise en compatibilité du PLU
- Arrêté de cessation d'activité de l'ancien industriel Henkel
- Acquisition du terrain Henkel auprès de l'EPFIF
- Perception du solde de la subvention Fonds Friches
- Signature d'un protocole de cession entre la SPL et des opérateurs immobiliers







RENOUVELLEMENT URBAIN PLEIN CIEL LE-MEE-SUR-SEINE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 8 ans
Client : Ville du Mée sur Seine
Budget : 8.4 M€
Superficie du projet : 1,3 ha
Mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre urbaine : Champ Libre

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Regénérer une polarité commerciale et réaménager des espaces publics qualitatifs et végétalisées
- Accompagner la ville dans la maitrise foncière du centre-commercial
- Démolir le centre commercial existant et reconstruire simultanément un bâtiment de 2 090 m² pour assurer la continuité de l'activité commerçante
- Accompagner la résidentialisation de la copropriété mitoyenne du "Tripode"

PERSPECTIVE 2026

- Valider le plan guide et élaborer la fiche de lot en coordination avec l'ANCT dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre architecturale
- Lancer l'Avant-Projet (AVP) des espaces publics et les études opérationnelles associées
- Constitution et dépôt du dossier de DUP
- Poursuivre la stratégie de maitrise foncière du centre-commercial avec la conclusion d'acquisitions à l'amiable.

CHIFFRES CLÉS 2025

120 lots
A acquérir dans le centre commercial existant

2 090 m²
Futur pôle commercial de proximité

10 000 tonnes
Béton à déconstruire et recycler

FAITS MARQUANTS 2025

- Signature du traité de concession d'aménagement
- Attribution du marché de maitrise d'œuvre urbaine et de géomètre
- Acte de scission juridique des copropriétés "Tripode" et "Plein Ciel"
- Réalisation de diagnostics amiante, pollution et réemploi





MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT
Société Publique Locale

RÉFECTION DES RUES DE LA FOLIE, DE PRUNELAY ET DE PRASLIN SAINT-GERMAIN-LAXIS

Type de contrat : Mandat
Durée du contrat : 4 ans (2021-2025)
Client : Ville de Saint-Germain-Laxis
Budget : 499 K€ HT
Superficie du projet : 1000 m²
Maître d'œuvre : TECHNYS

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Réfection des rues de la Folie, de Prunelay et du chemin de Praslin, suite à l'enfouissement des réseaux aériens
- Mise en sens unique, création de cheminement piétons sécurisés et de stationnement, continuité des pistes cyclables jusqu'aux commerces
- Sécurisation des circulations, notamment le carrefour à l'intersection des rues de la Folie et de Prunelay.

PERSPECTIVE 2026

- Fin de l'année de parfait achèvement concernant les travaux de la seconde tranche
- Clôture de l'opération

CHIFFRES CLÉS 2025

3	350 K€	1
Voiries rénovées	Subvention obtenue	Réunion publique d'information

FAITS MARQUANTS 2025

- Réunion publique d'information aux riverains en amont du démarrage des travaux
- Réalisation de la seconde tranche des travaux
- Réception des travaux de la seconde tranche





AIRE DE GRAND PASSAGE SUR LE SITE DU CHATEAU DE BRÉAU - VILLIERS-EN-BIERE

Type de contrat : Mandat
Durée du contrat : 5 ans (2021-2028)
Client : CAMVS
Budget : 3.1 M€ HT
Superficie du projet : 4 ha
Maîtres d'œuvre : TECHNYS / GINGER DELEO

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Création d'une aire de grand passage des gens du voyage permettant l'installation de 200 caravanes en ligne avec schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- Mise en sécurité du site de l'ancien château du Bréau

PERSPECTIVE 2026

- Modification de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du forage Villiers 1, afin de permettre l'installation de caravanes sur le site de l'ancien château du Bréau, ainsi que le défrichement nécessaire à l'aménagement.
- Dépôt d'une demande de dérogation relative aux espèces protégées, conformément à la réglementation environnementale en vigueur.
- Démarrage des travaux

CHIFFRES CLÉS 2025

2028
Objectif de mise en service

1ère
Aire de Grand Passage sur le territoire de la CAMVS

67 K€
Investis dans l'opération sur l'année

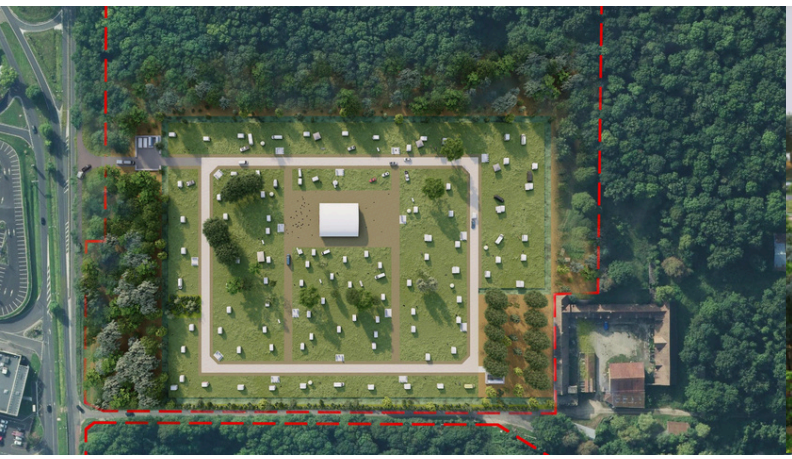
FAITS MARQUANTS 2025

Réception de l'avis favorable de l'hydrogéologue agrée, validant les principes d'aménagements du projet

Diffusion du dossier de Modification de la DUP à la préfecture et préparation de l'Enquête publique

Finalisation du PRO avec la maîtrise d'oeuvre

Lancement d'une étude d'éligibilité sur des sites de compensations environnementales





LIAISON DOUCE 14 DE MELUN A MONTEREAU-SUR-LE-JARD

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : AMO
Durée du contrat : 6 ans (2024-2030)
Client : CAMVS
Budget : 3,6 M € HT
Superficie du projet : 7,1 km
Maîtres d'œuvre : CERAMO

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Création d'une voie cyclable en 7 tronçons, entre Melun et le pôle d'emploi de Villaroche, à Montereau-sur-le-Jard.
- Pilotage de l'évaluation environnementale du schéma directeur des liaisons douces à l'échelle de l'agglomération

PERSPECTIVE 2026

- Dépôt de l'étude d'impact et du dossier loi sur l'eau
- Finalisation de l'AVP et lancement du PRO-DCE
- Démarrage les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des aménagements.

CHIFFRES CLÉS 2025

7,1 — Kilomètres d'aménagements cyclables

3 — Nombre de communes traversées par la LD14

3,7 — Kilomètres de voie verte

FAITS MARQUANTS 2025

Réalisation d'un diagnostic faune-flore à l'échelle du schéma directeur

Lancement d'études techniques en lien avec l'AVP (études hydrauliques, pollution, pyrotechniques...)

Rencontre des élus des communes de Voisenon et Montereau-sur-le-Jard dans le cadre de l'AVP





LIAISON DOUCE 11 DE BOISSISE-LE-ROI A SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Rapport d'activité 2025

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : AMO
Durée du contrat : 4 ans (2024 - 2028)
Client : CAMVS
Budget : 450 K€ HT
Superficie du projet : 2,6 km
Maître d'œuvre : CECOTECH

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Piloter une mission de faisabilité en vue de la création d'un itinéraire cyclable d'environ 2 km, reliant Boissise-le-Roi à Saint-Fargeau-Ponthierry via Pringy.
- Assurer la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre du scénario de faisabilité retenu.
- Contribuer à la structuration d'un réseau cyclable continu, en cohérence avec le Schéma Directeur des Liaisons Douces (SDLD) de la CAMVS.

PERSPECTIVE 2026

- Livraison d'un scénario de faisabilité pour la liaison intégrant un principe d'aménagement fiabilisé et un premier chiffrage des travaux.
- Lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre dans la suite de l'étude de faisabilité

CHIFFRES CLÉS 2025

2,6 — Kilomètres d'aménagements cyclables

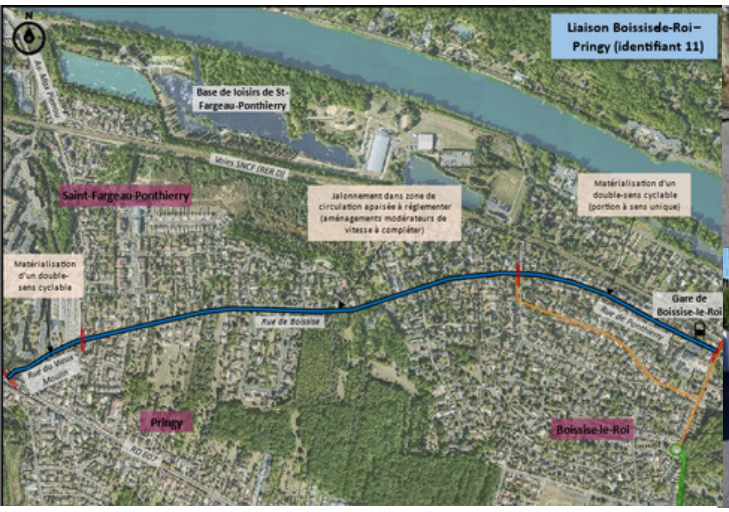
3 — Nombre de communes traversées par la LD14

4 — Tronçons à aménager

FAITS MARQUANTS 2025

Etude de différents scenarios d'aménagement

Rencontre des élus des trois communes pour leur présenter différents scenarios de faisabilité











MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT
Société Publique Locale

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Habitat privé & revitalisation

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

LE + DE LA SPL

Pour conduire les opérations de renouvellement urbain qui lui sont confiées, la SPL Melun Val de Seine Aménagement accompagne les collectivités dès la définition de leur stratégie globale d'intervention sur l'habitat privé, jusqu'à sa mise en œuvre.

Résorber la vacance, revitaliser le centre ancien de Melun, développer l'attractivité du territoire, attirer de nouveaux ménages avec une offre de logements réhabilités, proposer une aide à la gestion aux syndics de copropriété, mais aussi piloter la conception et la réalisation de nouveaux espaces publics de qualité ou de nouveaux équipements...telles sont les missions que la SPL réalise pour le compte des collectivités.

Elle sait pour cela s'inscrire dans des dispositifs de revitalisation comme Action Cœur de Ville et assurer des missions de suivi-animation d'OPAH ou des opérations immobilières sous maîtrise d'ouvrage directe.

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE MELUN

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 13 ans (2015-2028)
Client : Ville de Melun
Budget : 17,9 M€ HT
Maîtres d'œuvre : L'Agence Française, Ginger Deleo

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Cette opération est destinée à assurer la redynamisation commerciale du centre-ville de Melun, améliorer et diversifier l'habitat, et requalifier les espaces publics dans le périmètre du centre ancien.

- A cet effet, des interventions de différentes natures sont prévues, notamment la réalisation d'un cinéma de 600 places, mais aussi une réflexion poussée sur la transformation des tènements fonciers du 39/41 rue du Général de Gaulle et du 20 Boulevard Chamblain.

PERSPECTIVE 2026

- Finalisation des Décomptes Généraux Définitifs (DGD) des marchés de travaux pour la construction du cinéma

- Désamiantage de l'ancien cinéma les Variétés puis signature de l'acte de vente entre la SPL MVSA et Nexity.

- Accompagnement des propriétaires et copropriétaires dans la requalification de leurs façades afin d'accroître l'attractivité du centre-ville

CHIFFRES CLÉS 2025

30
façades rénovées au 31/12/2025

635
635 Places et 4 salles de cinéma créées

130
Chambres, dans le cadre du projet de résidence étudiante

FAITS MARQUANTS 2025

- Réception de six immeubles rénovés dans le cadre du dispositif "ravalement de façades"
- Délivrance du permis de démolir et construire pour le projet de résidence étudiante sis 20 Boulevard Chamblain.
- Finalisation et inauguration du cinéma les Variétés
- Signature de l'avenant à la promesse de vente entre Nexity et la SPL MVSA pour la cession du foncier du 20 Boulevard Chamblain





OPAH-RU ET ORI DU CENTRE-VILLE DE MELUN

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 12 ans (2015-2027)
Client : CAMVS
Budget : 9,6 M€ HT
Maîtres d'œuvre : Paolo SCIORTINO
Architecte, Collectif Multi champs ... etc.

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Le programme de réhabilitation du centre ancien de Melun piloté pour le compte de la CAMVS est au carrefour de plusieurs dispositifs : la DUP volet Opération de Restauration Immobilière (ORI), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et des acquisitions à l'amiable ou par voie de préemption, permettant ainsi d'œuvrer activement à la réhabilitation du patrimoine historique de Melun.
- L'OPAH-RU (2020-2026) se concentre sur l'amélioration de l'habitat dans le centre ancien, en offrant des aides financières et techniques ainsi qu'un accompagnement aux propriétaires pour la réhabilitation de leurs logements.

PERSPECTIVE 2026

- Lancement des travaux de désamiantage et déplombage de l'immeuble du 41 rue Saint-Aspais suite au démarrage de l'étude de calibrage THIRORI sur cet immeuble.
- Suivi de la programmation 2026 et mise en évidence du stock d'immeubles restant à traiter post 2026
- Rédaction du bilan OPAH-RU 1 et de la convention OPAH-RU 2.
- Achèvement de la procédure d'expropriation du 1 rue du Presbytère
- Finalisation des études de faisabilité THIRORI pour les immeubles du 12 boulevard Victor-Hugo et 1 rue du Presbytère.

CHIFFRES CLÉS 2025

21
Copropriétés engagées dans des travaux de réhabilitation

63
Diagnostics financés

10,1M€
De travaux pour les 15 copropriétés en phase chantier

FAITS MARQUANTS 2025

RENOVATION CENTRE ANCIEN
Mieux vivre au cœur de Melun

- Le 41 rue Saint-Aspais est déclaré eligible au dispositif de THIRORI (une 1ère en Seine-et-Marne)
- Prise de possession de l'immeuble du 12 boulevard Victor Hugo
- Réception des travaux du 14 rue des Granges, 8 rue du Four et du 17 rue du Général de Gaulle
- Démarrage de l'étude de calibrage du 41 rue Saint-Aspais
- Lancement de l'enquête parcellaire pour l'immeuble du 1 rue du Presbytère





Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Construction & réhabilitation

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

LE + DE LA SPL

Pour conduire les opérations de construction qui lui sont confiées en qualité de maître d'ouvrage délégué, la SPL Melun Val de Seine Aménagement assure au nom et pour le compte des collectivités, le pilotage et la coordination de toutes les étapes du projet, de la conception à la livraison des équipements publics.

Capable d'intervenir sur des objets très divers (groupes scolaires, centre de loisirs, office de tourisme, cinéma, parking silo...), en construction neuve ou en réhabilitation, elle accompagne également les collectivités sur le volet de la rénovation énergétique des bâtiments en vue de leur mise en conformité avec le décret tertiaire et dans un souci de confort pour les usagers et de maîtrise des coûts pour les collectivités.

Qualité, coûts, délais, constituent le triptyque qui guide son action.

PARKING RELAIS - CENTRE GARE DE MELUN

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 10 ans (2021-2031)
Client : CAMVS
Budget : 24,2 M€ HT
Maître d'œuvre : Désignation en cours

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Reconstruction d'un parc de stationnement relais moderne, encourageant le report multimodal et l'usage de modes de déplacement alternatifs, accessible PMR, abonnés navigo, riverains, augmentation de près de 40% de la jauge capacitaire
- Redynamisation du quartier par un traitement architectural qualitatif des façades, intégration de surfaces commerciales à rez-de-chaussée (maison du vélo, etc...), mise en oeuvre d'espaces réversibles anticipant l'évolution des pratiques et mobilités
- Minimisation des nuisances durant les travaux par la prise en compte et l'intégration des flux routiers, logistiques, de personnes mais également la coactivité avec les chantiers limitrophes.

PERSPECTIVE 2026

- Mise au point du marché de conception-réalisation et notification
- Démarrage des études d'AVP
- Dépôt et obtention du permis de construire
- Désamiantage et démolition de l'actuel parking relais
- Sollicitation de la DRAC pour fixer la date de diagnostic archéologique avant de pouvoir démarrer les travaux de construction en 2027

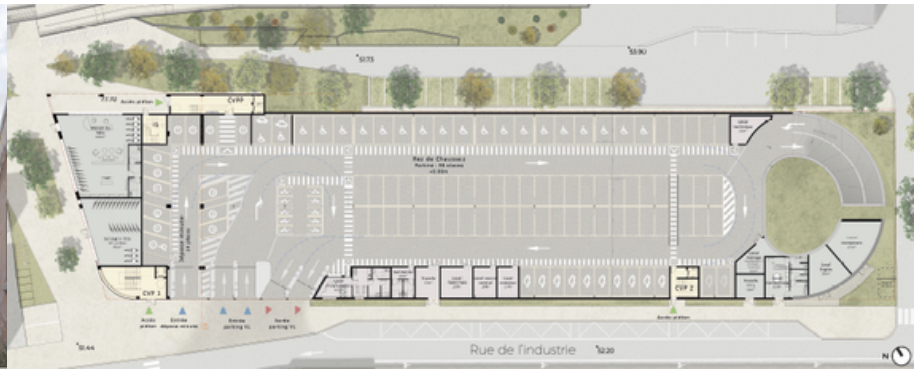
CHIFFRES CLÉS 2025

950	18,7 M€	56 K€
Places de stationnement à créer	Coût estimatif HT des travaux	Investis dans l'opération sur l'année

FAITS MARQUANTS 2025

- Finalisation des études de faisabilité intégrant une toiture terrasse panoramique et la réversibilité d'une partie de l'ouvrage
- Lancement de la 2ème consultation du marché de conception-réalisation
- Jury 1 : candidature et choix des 3 groupements appelés à remettre une offre
- Jury 2 : choix du lauréat





CONSTRUCTION D'UN CINEMA EN REGIE MELUN

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Concession d'aménagement
Durée du contrat : 13 ans (2015-2028)
Client : Ville de Melun
Budget : 10,5 M€ HT
Maîtres d'œuvre : LINEAIRE A - PEUTZ - INNOVATION FLUIDES - I+A

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- La Ville de Melun a souhaité créer ce nouvel équipement structurant mettant fin à l'exploitation de l'ancien cinéma, proposant les dernières technologies disponibles, accessible, et marqueur du dynamisme du centre-ville.
- Le cinéma est composé de 4 salles, dont une salle équipée pour la 3D, 635 places dont des places "duo", un espace confiserie, un espace médiation et 3 terrasses extérieures.

PERSPECTIVE 2026

- Poursuite de la levée des réserves et reprise des prestations relevant de la garantie de parfait achèvement.
- Clôture administrative et financière de l'ensemble des engagements.

CHIFFRES CLÉS 2025

2 075 m² de construction neuve

635 Places et 4 salles de cinéma en cours de création

4,2 M€ Investis dans l'opération sur l'année

FAITS MARQUANTS 2025

- Comités de pilotage et comités techniques pour affiner la programmation et préparer l'entrée des services dans l'équipement
- Visite du chantier par les élus de la ville
- Tenue des opérations préalables à réception et commission de sécurité
- Réception et inauguration
- Levée des réserves





EXTENSION D'ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES LIVRY-SUR-SEINE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat
Durée du contrat : 7 ans (2018-2021 / 2022-2026)
Client : Ville de Livry-sur-Seine
Budget : 1,2 M€ HT
Maître d'œuvre : Agence Laurent ALAMERCERY

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Afin d'accompagner le développement urbain de son territoire et d'accueillir de nouveaux enfants au sein de ses équipements scolaires, la commune de Livry-sur-Seine a souhaité réaliser une extension de son école maternelle en créant une salle de motricité et en agrandissant le dortoir existant.

- Dans une seconde tranche, la SPL pilote l'agrandissement du restaurant scolaire afin d'augmenter la capacité d'accueil du bâtiment existant et de réduire à 2 le nombre de services.

PERSPECTIVE 2026

- Coordonner la fin des travaux et la réception de l'équipement.

- Levée des réserves et reprise des prestations relevant de la garantie de parfait achèvement.

- Clôture administrative et financière de l'opération.

CHIFFRES CLÉS 2025

1
Salle de motricité créée

135 m²
Agrandissement du restaurant scolaire

168 K€
Investis dans l'opération sur l'année

FAITS MARQUANTS 2025

Démarrage des travaux d'extension, et réception

Installation de la cuisine provisoire et bascule des services de restauration

Démarrage des travaux de réaménagement intérieur





REQUALIFICATION DU QUARTIER CAMUS LE-MÉE-SUR-SEINE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat
Durée du contrat : 10 ans (2021-2031)
Client : Ville du Mée sur Seine
Budget : 21 M€ HT
Maîtres d'œuvre : AConcept/Cardonnel/Gaïa/ Arkham/Land Act et A4PLUSA/LE TREFLE/TPFI

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- La Commune du Mée-sur-Seine a pour objectif d'assurer le désenclavement du quartier Camus, situé au sud-est de son territoire, en limite du parc Debreuil, et concentrant de nombreux équipements.
- Conformément à l'OAP Camus définie au PLU de la commune, le projet global de réaménagement du quartier a de multiples objectifs de désenclavement, de déploiement d'une trame verte et de restructuration des 2 équipements scolaires existants (écoles maternelles et primaires Camus et Abeille, restauration scolaire, gymnase).
- Pour la réalisation de ces objectifs, la collectivité a défini le programme des travaux à engager et a arrêté à 21 M€ l'enveloppe financière affectée à ces interventions.

PERSPECTIVE 2026

- Notification des marchés de travaux pour le périmètre architectural
- Mise au point du dossier de consultation des entreprises pour le périmètre urbain
- Aboutissement du phasage inter-chantiers de l'opération et le tracé des cheminements dans l'ensemble du quartier pour la durée du chantier
- Information du public

CHIFFRES CLÉS 2025

2 ha
Aménagements (aires de jeux, parc urbain, trame verte,...)

31
Classes dont 12 maternelles et 19 élémentaires

58 K€
HT investis dans l'opération sur l'année

FAITS MARQUANTS 2025

Juin 2025 – Décision de la commune de relancer le projet.

Consultation d'un économiste de la construction pour la mise à jour du budget des travaux.

Validation du nouveau budget par la commune et relance effective de l'opération.

Lancement d'une consultation en vue de la désignation d'un OPC-IC

Notification aux maîtrises d'œuvre de la reprise de leurs missions





EXTENSION ET RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE CHÂTEAU VILLARD BOISSISE-LE-ROI

Type de contrat : Mandat de travaux
Durée du contrat : 2,5 ans (2024-2026)
Client : Ville de Boissise-le-Roi
Budget : 3,5 M€ HT
Maître d'oeuvre - Stationnements : GTA Environnement
Maître d'oeuvre - Ecole : Atelier DP

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- La Ville de Boissise-le-Roi a identifié un besoin d'extension et de réhabilitation thermique du groupe scolaire Château-Villard, en poursuivant l'atteinte des objectifs du décret tertiaire.
- La réhabilitation du groupe scolaire intègre également la requalifaication des cours, sur le modèle des "cours oasis".
- Enfin la Ville souhaite améliorer la desserte du groupe scolaire en créant une poche de stationnement à proximité.

PERSPECTIVE 2026

- Levée des réserves et clôture administrative et financière des travaux de stationnement
- Obtention du permis de construire pour l'école
- Lancement de la consultation travaux pour la réhabilitation de l'école, et notification des marchés
- Lancement des travaux de l'école, réalisation des forages de géothermie et réception des classes élémentaires

CHIFFRES CLÉS 2025

3 400 — m² de surface de cours à requalifier

46 — Places de stationnement à créer

506 K€ — Investis dans l'année sur l'opération

FAITS MARQUANTS 2025

- Lancement des travaux de stationnement
- Validation des études APS et APD de l'école
- Lancement des consultations pour les désignations de l'OPC, du contrôleur technique et coordonateur SPS
- Réception des travaux de stationnement





Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



Etudes et Conseil

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

LE + DE LA SPL

Parce que la concrétisation des ambitions des collectivités et la capacité à apporter des réponses adaptées aux différents besoins identifiés nécessitent des réflexions préalables, la SPL Melun Val de Seine Aménagement accompagne au quotidien ses actionnaires dans la conduite de leurs diverses études de programmation, de définition, de faisabilité… toujours sous l'angle d'une potentielle mise en œuvre opérationnelle.

Elle mène les études et conseille ses actionnaires, mobilise les prestataires extérieurs experts dans leur domaine d'activité et orchestre l'ensemble des acteurs et partenaires pour proposer des solutions sur-mesure et montages opérationnels ad-hoc.

Elle sait s'appuyer sur un réseau de pairs et assure une veille juridique constante, qui lui permettent d'ancrer les études qu'elle réalise dans les enjeux et le contexte réglementaire actuels.

CREATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LIVRY-SUR-SEINE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat d'études
Durée du contrat : 29 mois (2023-2026)
Client : Ville de Livry-sur-Seine
Budget : 56 K€ HT
Partenaires : POP, EN.OM.FRA, MINELIS

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Accompagner la commune de Livry-sur-Seine dans la conduite des études préalables à la création d'un équipement dédié à l'accueil périscolaire.
- Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une étude menée par la commune sur ses besoins en équipements scolaires, périscolaires et de petite enfance, ayant mis en évidence :
  - Un besoin d'extension de l'école maternelle ;
  - L'agrandissement du restaurant scolaire ;
  - Le réaménagement de l'école primaire.

PERSPECTIVE 2026

- Réalisation d'un complément de programme afin de prendre en compte les nouveaux besoins exprimés par la ville et portant sur les modalités et les coûts associés à la construction hors site.
- Mise à jour et notification du mandat de réalisation.
- Lancement des consultations pour l'attribution du marché de MOE et démarrage des études.

CHIFFRES CLÉS 2025

1 ha
Périmètre d'études

100
Places à créer pour l'accueil périscolaire

342 m²
Surface Utile Nette à créer

FAITS MARQUANTS 2025

Signature de l'avenant n°1 à la convention de mandat d'études

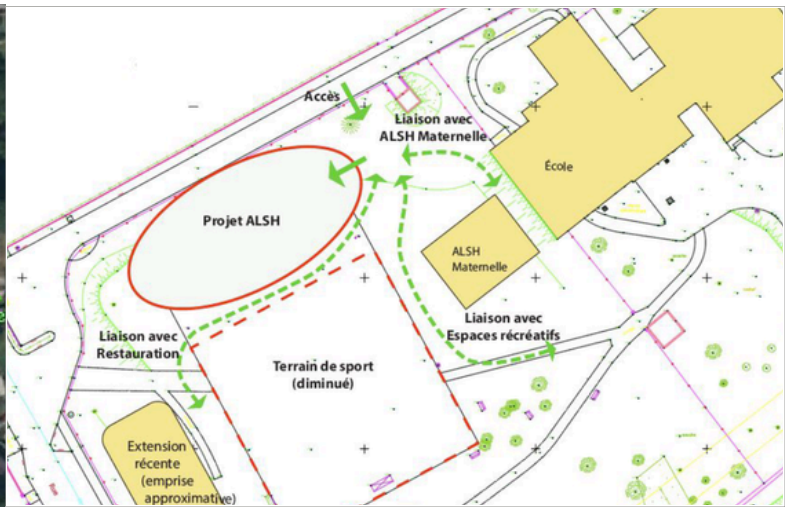
Chiffrage d'une solution de constrution neuve hors site.

Évolution du besoin de base de la commune, qui a demandé à la SPL de chiffrer une solution de construction modulaire.

Transmission du projet d'avenant n°2 à la convention de mandat d'études.

Lancement d'une nouvelle mission de programmation afin de répondre au nouveau besoin de la collectivité.





MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT
Société Publique Locale

ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE DANS LE CHOIX D'UN PROMOTEUR LA ROCHETTE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Assistance à maîtrise d'ouvrage
Durée du contrat : 22 mois (2023-2025)
Client : Ville de La Rochette
Budget : 19 425 € HT
Partenaires : ATELIER BENJAMIN FLEURY

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- Conseiller le maître d'ouvrage dans la définition de son projet d'immobilier résidentiel
- Préparer les pièces administratives de la consultation des opérateurs immobiliers
- Analyser les offres du premier et second tour
- Guider les négociations jusqu'à la signature de promesse avec le promoteur retenu.

PERSPECTIVE 2026

- Le contrat s'est achevé en 2025. La ville doit poursuivre la modification de son PLU afin d'engager la promesse avec le promoteur sur la programmation arrêtée.

CHIFFRES CLÉS 2025

2 509 m²	33	2 920 m²
Surface de la parcelle de projet	Nombre de logements à créer	Surface de plancher à créer

FAITS MARQUANTS 2025

La commune a engagé des échanges avec la MRAe suite à la demande d'une évaluation environnementale de la modification du PLU.





ETUDES D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES EN ENTREE DE VILLE DE PRINGY

Rapport d'activité 2025

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat d'études
Durée du contrat : 30 mois (2024-2026)
Client : CAMVS
Budget : 208 K€ HT
Partenaires : EPFIF, PRINGY, BOISSISE-LE-ROI

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine souhaite étudier la revitalisation d'un secteur stratégique situé en entrée de ville de Pringy. Celui-ci se caractérise par un tissu économique mixte, aujourd'hui en perte de dynamisme, ainsi que par la présence de réserves foncières liées à une friche et par un potentiel de densification des parcelles déjà bâties. Le secteur est également marqué par un phénomène de mitage résidentiel.

- L'objectif est de faire évoluer cette zone vers un pôle d'activités unifié, plus attractif et fonctionnel, tout en restaurant sa cohérence urbaine. Cette transformation repose notamment sur la requalification et l'évolution de la trame viaire (motorisée et active) ainsi que sur la réintégration de la trame verte et bleue.

PERSPECTIVE 2026

- Déclinaison des orientations en trois scénarios différents d'aménagement dans l'objectif de la sélection d'un seul à approfondir après passage en Comité de Pilotage.

- Aboutissement de la mission se soldant par le développement de ce scénario et sera présenter en Comité de Pilotage au T4 2026 ; le mandat prenant fin en décembre de cette année.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 22 ha — Périmètre d'études
- 4 — Zones d'activités objets des études
- 50 K€ — Financement EPFIF

FAITS MARQUANTS 2025

- Finalisation du cahier des charges du marché d'études préalables et de définition, et lancement de la consultation
- Sélection d'un groupement pluridisciplinaire dont le mandataire est Parcelle
- Organisation d'un Comité de Pilotage de démarrage de la mission d'étude, couplé à un atelier sur carte avec les élus et partenaires techniques
- Rencontre et atelier avec les entreprises des zones d'activités
- Restitution du diagnostic multithématiques et démarrage de la phase de scénarisation







Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat d'études
Durée du contrat : 5 mois
Client : Commune de Boissise-la-Bertarnd
Budget : 58k € HT
Partenaires : POP, TEKHENE, ACCEO, GEOMEXPERT

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

Les études préalables ont pour objectifs de :

- analyser la capacité actuelle du groupe scolaire et ses limites fonctionnelles ;
- définir les besoins futurs en locaux pédagogiques, espaces communs et annexes ;
- étudier différents scénarios d'extension et de restructuration, selon les contraintes foncières, techniques et réglementaires ;
- établir une estimation financière et un calendrier prévisionnel par scénario ;
- fournir à la maîtrise d'ouvrage les éléments d'aide à la décision pour choisir un scénario opérationnel et préparer le mandat de réalisation.

PERSPECTIVE 2026

- Étude de plusieurs scénarios de faisabilité pour l'extension de l'école Les Fontaines ;
- Accompagnement de la commune dans le choix d'un scénario de faisabilité à retenir pour la réalisation ;
- Notification du mandat de réalisation pour l'extension de l'école Les Fontaines ;
- Lancement d'une consultation pour la désignation de la MOE

CHIFFRES CLÉS 2025

530 m² en RDC
surface de l'école actuelle

+ 3 classes
Projet d'extension

774 m² en R+1
surface de la future école avec l'extension

FAITS MARQUANTS 2025

- Notification de la convention de mandat d'études .
- Signature d'un marché d'études de programamtion
- Réalisation des études techniques du bâtiment : Audit énergétique – Relevés de géomètre
- Restitution du diagnostic des besoin et démarrage de la phase de scénarisation
- Organisation de plusieurs réunions de travail avec la maîtrise d'ouvrage (MOA) portant sur le choix des scénarios de faisabilité.





ETUDES POUR LA REHABILITATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A MELUN

Type de contrat : Mandat d'études
Durée du contrat : 3 mois
Client : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
Budget : 27 000 € HT
Partenaires : PRCA, SACH, CRAFT INGENIERIE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

La CAMVS souhaite engager la remise en état de l'aire d'accueil des gens du voyage, située route de Brie à Melun.

La présente convention a pour objet la réalisation des études de programmation préalables à cette réhabilitation, visant à en définir les conditions de faisabilité, à arrêter un programme de travaux et à fixer une enveloppe financière prévisionnelle. Les études préalables portent notamment sur :

- la réalisation de diagnostics techniques ;
- l'estimation financière et calendaire de l'opération ;
- la vérification de la conformité réglementaire de l'ensemble.

PERSPECTIVE 2026

- Lancement d'un diagnostic technique de la structure du bâtiment
- Réalisation d'un diagnostic réseaux et fluide de l'Aire ;
- Notification du mandat de réalisation pour la réhabilitation de l'Aire
- Lancement d'une consultation pour la désignation de la MOE

CHIFFRES CLÉS 2025

46 emplacements de caravane

134 m² Bâtiment d'accueil

290k € Estimation des travaux de réhabilitation du bâtiment

FAITS MARQUANTS 2025

- Notification de la convention de mandat d'études
- Signature d'un marché d'études de programamtion
- Visite du site et lancement de la phase diagnostics préalables







ETUDES POUR L'EXTENSION ET LA REHABILITATION DE LA SALLE EMILE TRELAT A RUBELLES

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE

Type de contrat : Mandat d'études
Durée du contrat : 5 mois
Client : Ville de Rubelles
Budget : 94 450 € HT
Partenaires : POP, COGERAT, FERRO

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

- La commune de Rubelles souhaite réhabiliter, agrandir et moderniser la salle polyvalente Émile Trélat afin de disposer d'un équipement plus fonctionnel, performant sur le plan énergétique et adapté aux besoins des habitants et des associations.
- La SPL Melun Val de Seine Aménagement est missionnée pour réaliser les études préalables permettant d'évaluer la faisabilité technique, administrative et financière du projet, incluant également l'étude d'un parking silo.

PERSPECTIVE 2026

- Lancement des études de programmation et des études préalables, notamment thermiques,
- Validation d'un programme technique détaillé, d'un calendrier et d'une enveloppe financière prévisionnelle,
- Clôture administrative et fiancière de l'opération.

CHIFFRES CLÉS 2025

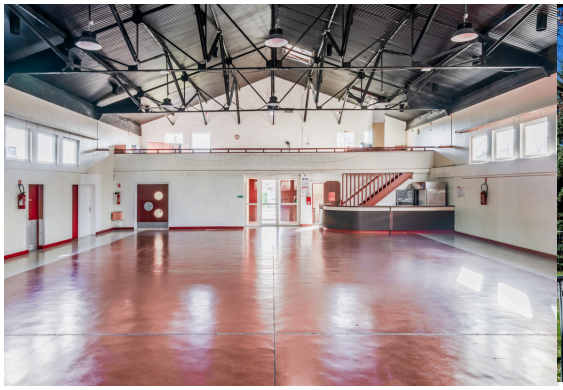
600m²
Salle existante à réhabiliter

140
Places assises disponibles

35
Places de stationnemen

FAITS MARQUANTS 2025

Signature de la convention de mandat





Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09/11/2026
ID : 077-217703941-20261105-DEL2662-DE



MELUN VAL DE SEINE AMÉNAGEMENT

Société Publique Locale

www.melun-val-de-seine-amenagement.fr

https://www.linkedin.com/company/melun-val-de-seine-amenagement/

Siège Social : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 DAMMARIE-LÈS-LYS

contact@spl-mvsa.fr / Tél. 01 64 10 44 10